



REGARDS SUR LE PASSÉ POUR ÉCLAIRER L'AVENIR: QUEL AVENIR POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN EUROPE?

Comment l'offre de formation professionnelle et son contenu répondent à l'évolution des besoins du marché du travail et de la société

Face à la numérisation rapide du lieu de travail, à la crise et à la transition énergétiques, ainsi qu'à la nécessité de donner aux apprenants les moyens de gérer leurs carrières professionnelles et d'apprentissage, les pays européens ont mis à jour leurs systèmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP), afin de s'adapter à l'évolution des besoins de compétences sur les marchés du travail. Avec ses recherches sur [l'avenir de l'EFP](#), le Cedefop cherche à comprendre les grandes tendances qui façonnent l'EFP aujourd'hui pour répondre aux besoins de compétences de demain. L'Agence [anticipe les nouveaux besoins de compétences des entreprises européennes](#), [analyse l'incidence des technologies numériques sur la manière dont nous travaillons](#) et examine les efforts déployés par les pays pour [soutenir le perfectionnement et la reconversion des adultes en adaptant l'offre d'EFP, l'orientation et les modalités de financement](#). La présente note d'information expose les résultats récents des recherches du Cedefop sur la manière dont le contenu, le profil et la mise en œuvre de l'EFP devraient évoluer ⁽¹⁾.

DES CERTIFICATIONS D'EFP INITIAL MOINS NOMBREUSES ET PLUS LARGES

De nombreux pays réduisent le nombre de leurs certifications d'EFP initial tout en élargissant leur profil et en augmentant leur champ d'application et leur flexibilité professionnels. La Finlande, par exemple,

a récemment réduit le nombre de ses certifications d'EFP initial de 351 à 164, en partie pour économiser les coûts administratifs. La Tchéquie, la Croatie et les Pays-Bas ont rationalisé leur offre d'EFP en fusionnant des certifications similaires en des certifications plus génériques.

L'idée est que des profils de certification initiale plus larges, comportant des éléments facultatifs, facilitent les parcours individuels et les systèmes d'apprentissage flexibles. Lorsqu'ils sont combinés à la reconnaissance ou à la validation de l'apprentissage antérieur, ils permettent aux personnes de suivre une formation continue et de poursuivre leur apprentissage à un stade ultérieur de la vie, ce qui leur permet d'obtenir des certifications plus spécifiques ou actualisées.



REPENSER LA CONCEPTION DES CERTIFICATIONS DE L'EFP

L'Union européenne (UE) a encouragé des parcours d'apprentissage individualisés et flexibles au cours des vingt dernières années. La [recommandation de 2020 en matière d'EFP](#) préconisait que les programmes d'EFP soient «axés sur l'apprenant, offrent un accès à un apprentissage en présentiel, à distance ou mixte et des parcours flexibles et modulaires fondés sur la reconnaissance des acquis de l'apprentissage».

(1) La présente note d'information s'appuie sur les recherches continues du Cedefop concernant [l'avenir de l'EFP](#), qui posent des bases importantes pour faire progresser la recherche comparative en matière d'EFP. Plus précisément, elle repose sur deux documents de recherche de 2022 portant sur les évolutions actuelles et futures probables de l'EFP: [L'évolution du contenu et du profil de l'EFP: défis et opportunités épistémologiques](#) et [Offre d'EFP initial: diversification et/ou expansion institutionnelle](#). Deux autres rapports sur la mise en œuvre de l'EFP et sur le rôle de l'évaluation sous-tendant le développement de l'EFP sont à venir.

Ces objectifs sont repris dans les politiques nationales. Les certifications modularisées, comprenant, par exemple, des unités obligatoires et facultatives, permettent aux personnes d'obtenir des certifications partielles et de les cumuler pour obtenir des certifications complètes. Cela a une incidence sur l'organisation des programmes d'EFPP. La Slovénie a introduit le «programme d'études ouvert», laissant aux établissements d'EFPP la possibilité de définir 20 % de leur contenu en coopération avec les entreprises et d'autres partenaires régionaux. Les prestataires d'EFPP néerlandais et polonais sont libres d'élaborer leurs programmes en se fondant sur des programmes de base communs et de modulariser leurs certifications. En Slovaquie, les établissements d'EFPP peuvent définir jusqu'à 42 % du contenu des programmes qu'ils proposent au niveau secondaire supérieur. Plusieurs pays ont associé cette autonomie scolaire accrue à des pouvoirs plus importants pour les autorités régionales et les prestataires d'EFPP, reconnaissant qu'ils sont les mieux placés pour répondre rapidement aux nouveaux besoins locaux en matière de compétences.

L'adoption de plus en plus large des [acquis d'apprentissage](#) a également eu une incidence sur la définition, la description et la structure des certifications et des programmes d'études. L'accent est désormais placé sur ce que les apprenants sont censés savoir et être capables de faire à la fin d'un processus d'apprentissage, plutôt que sur les données préalables, telles que les heures passées. Cela pourrait être perçu comme une transition de l'enseignement national vers les programmes d'apprentissage nationaux. Les acquis d'apprentissage contribuent à clarifier les attentes des étudiants et constituent une meilleure base pour le [dialogue entre les systèmes d'EFPP et le marché du travail](#). Toutefois, la qualité et la granularité des descriptions varient encore considérablement d'un pays à l'autre.

COMBINER LES COMPÉTENCES DANS LES PROGRAMMES D'EFPP

Dans toute l'Europe, les acteurs conviennent que l'un des rôles clés de l'EFPP initial est de donner aux étudiants les moyens de devenir des citoyens actifs et de [favoriser l'inclusion des apprenants défavorisés](#). Par conséquent, les programmes d'EFPP doivent non seulement refléter les compétences professionnelles, mais aussi transmettre aux apprenants des connaissances générales et des aptitudes et compétences transversales afin de les aider à relever les défis plus vastes de la société et du marché du travail.

Tous les systèmes européens d'EFPP établissent

une distinction entre le contenu général et le contenu professionnel des certifications ou des programmes d'EFPP, tout en adoptant des approches différentes dans la pratique. Les matières générales telles que les mathématiques, les sciences et les langues, ainsi que les matières professionnelles théoriques, sont principalement enseignées dans des salles de classe, tandis que l'apprentissage professionnel pratique a lieu soit sur le lieu de travail, soit dans le cadre d'ateliers scolaires d'EFPP.

L'analyse du Cedefop montre que de nombreux pays ont renforcé le volet «enseignement général» de leurs programmes d'EFPP, soit en accordant plus d'importance aux matières générales, soit en les intégrant mieux dans les programmes. Cette attention accrue accordée aux matières générales n'a pas eu lieu au détriment de l'apprentissage sur le lieu de travail: au contraire, dans de nombreux cas, une meilleure intégration des matières générales dans l'apprentissage sur le lieu de travail a amélioré la qualité globale du programme.

Les aptitudes et compétences transversales sont de plus en plus répandues dans les programmes d'EFPP (initial) des pays. Les Pays-Bas les ont qualifiées de «compétences du XXI^e siècle» et les ont intégrées dans des unités d'apprentissage traitant de la citoyenneté, de la présentation d'arguments et de réflexions sur la motivation. L'Estonie et Chypre ont inclus dans leurs programmes d'EFPP des compétences en matière de gestion de carrière, des compétences sociales et d'entrepreneuriat, ainsi que la compétence d'apprendre à apprendre. Les programmes d'EFPP de l'Irlande comprennent trois catégories de compétences: compétences propres à l'emploi, compétences générales (incluant les compétences informatiques et les compétences de «réflexion») et les compétences transversales (séparées en compétences «interpersonnelles», telles que la communication et le travail en équipe, et compétences «professionnelles», dont le développement personnel et professionnel). Les programmes finlandais d'EFPP comprennent des études «professionnelles» et «communes». Celles-ci comprennent, outre les mathématiques et les sciences, des compétences en matière de «communication et interaction» et «vie sociale et professionnelle». Si les compétences professionnelles évoluent inévitablement au fil du temps, reflétant les évolutions technologiques et sociétales, des aptitudes et compétences transversales solides, qui peuvent être acquises dans un large éventail de contextes différents, sont acquises pour la vie, permettant aux citoyens de faire face au changement.

DIVERSIFICATION DES SITES D'APPRENTISSAGE

L'apprentissage sur le lieu de travail a augmenté dans toute l'Europe, souvent au détriment de l'enseignement en classe. En Italie, on observe une nette transition de l'enseignement en classe vers la formation en entreprise. Le lieu de travail n'est plus considéré comme un lieu de pratique des connaissances acquises en classe, mais plutôt comme un lieu permettant aux apprenants d'acquérir des compétences spécifiques qui ne peuvent être enseignées en milieu scolaire. Depuis 2018, la Pologne impose à tous les établissements d'EFPP de coopérer officiellement avec les employeurs pour la formation en entreprise. Aux Pays-Bas, les établissements d'EFPP proposant une formation aux soins de santé coopèrent avec les hôpitaux afin de proposer des environnements d'apprentissage hybrides dans lesquels l'enseignement en classe est partiellement dispensé à l'hôpital. Ces sites d'apprentissage hybrides sont au cœur des projets du pays visant à transformer les centres d'EFPP en centres régionaux d'EFPP et d'innovation ⁽²⁾.

Au cours des dix dernières années, la plupart des pays ont observé un recours plus large au matériel pédagogique spécifique des fournisseurs, ce qui a permis de rapprocher l'EFPP du monde du travail et de renforcer les compétences professionnelles des apprenants. Ils s'attendent à ce que la part de l'apprentissage sur le lieu de travail dans l'EFPP augmente dans les années à venir ⁽³⁾.

EFPP INITIAL ET EFPP CONTINU: DEUX MONDES SÉPARÉS?

La nécessité d'équilibrer les connaissances générales, les aptitudes professionnelles et les compétences transversales met l'accent sur la relation entre l'EFPP initial et l'EFPP continu. Si l'EFPP initial a la responsabilité particulière de doter les jeunes d'une base solide de compétences générales et professionnelles pour l'avenir, sa réponse aux évolutions technologiques et professionnelles émergentes prend du temps. On pourrait soutenir que les compétences transversales ne peuvent pas être acquises par hasard, mais qu'elles doivent se développer par la pratique et l'expérience, ce qui souligne le rôle de plus en plus important de la formation continue et son interaction avec l'EFPP initial.

⁽²⁾ Au niveau de l'UE, la [recommandation du Conseil de 2020 en matière d'EFPP](#) préconisait que les programmes d'EFPP soient «dispensés à travers une combinaison appropriée d'environnements d'apprentissage ouverts, numériques et participatifs comprenant des lieux de travail propices à l'apprentissage».

⁽³⁾ Comme indiqué par les répondants à l'enquête sur les prestataires d'EFPP, qui faisait partie de l'[étude du Cedefop sur l'évolution du contenu et du profil de l'EFPP](#).

Dans la plupart des pays, l'EFPP initial et l'EFPP continu sont encore des «planètes» différentes, chacune ayant ses propres acteurs, objectifs, structures et financements. L'EFPP initial se déroule principalement dans des écoles publiques et repose sur des financements publics, l'EFPP continu est principalement proposé par des prestataires ou des entreprises privés et est largement financé par les employeurs ou les apprenants, ou les deux. L'EFPP initial offre des certifications formelles complètes tandis que l'EFPP continu n'offre souvent qu'une formation complémentaire. Les certificats attestant une participation réussie à l'EFPP continu sont très variés et leur valeur ainsi que leur reconnaissance sur le marché du travail posent problème.

Au cours des 25 dernières années, tant l'EFPP initial que l'EFPP continu ont changé. Le nombre d'établissements d'EFPP initial a diminué alors que leur autonomie a augmenté. L'EFPP initial est devenu plus flexible en ce qui concerne la durée, le choix des matières et l'admission des tranches d'âge. De nombreux pays ont renforcé sa composante de formation par le travail. Dans le même temps, l'offre de formation continue s'est développée à mesure que l'évolution technologique et la restructuration du marché du travail se sont accélérées: il est désormais proposé à tous les niveaux, de la formation de base à l'enseignement supérieur. Aujourd'hui, la formation continue est disponible dans de nombreux formats, y compris un large éventail de cours d'autoapprentissage en ligne, et les frontières entre les deux sont de plus en plus floues.

OUVERTURE DE L'EFPP INITIAL AUX ADULTES

L'EFPP initial moderne au niveau secondaire supérieur et post-secondaire accueille une proportion importante de jeunes adultes (20-24 ans) ou d'adultes de plus de 25 ans dans tous les pays. Il n'y a qu'au Portugal que plus de 60 % des apprenants de l'EFPP initial ont moins de 20 ans. En revanche, au Danemark et en Finlande, plus de 60 % d'entre eux ont au moins 20 ans, tandis que l'Allemagne et les Pays-Bas ont une structure d'âge plus mixte.

Ces chiffres suggèrent que la plus grande autonomie des établissements d'EFPP et des pouvoirs locaux, ainsi que l'introduction de certifications d'EFPP initial modularisées, ont accru la pertinence de l'EFPP initial pour les apprenants adultes. En Finlande, les prestataires d'EFPP initial sont devenus les principaux acteurs proposant un EFPP non formel aux adultes, en concurrence avec des prestataires d'EFPP privés et en proposant des cours aux jeunes et aux adultes dans un même cadre. Il en va de même pour d'autres pays

où le secteur de l'EFPP non formel pour adultes est important, comme l'Irlande.

La situation est toutefois inégale en Europe, avec plus de 90 % de l'EFPP initial en Italie, à Chypre et en Hongrie accueillant des jeunes. Le rôle de l'EFPP initial dans la facilitation de l'apprentissage tout au long de la vie continue d'évoluer et nécessite une attention accrue.

VERS L'INTÉGRATION DE L'EFPP INITIAL ET DE L'EFPP CONTINU

L'EFPP continu en Europe diffère encore plus que l'EFPP initial d'un pays à l'autre. Les recherches antérieures du Cedefop visant à en définir la nature et les délimitations se sont heurtées à des difficultés. L'analyse du Cedefop, tout en reconnaissant que la formation continue s'adresse principalement aux adultes, a permis de conclure que, dans la plupart des pays, il s'agit toujours d'une orientation plutôt que d'un système à proprement parler. La formation continue est dispensée par un large éventail d'acteurs et de prestataires, et franchit les lignes de démarcation traditionnelles entre les connaissances théoriques et générales et les compétences professionnelles et aptitudes et compétences transversales. Les pays ont besoin de la formation continue principalement comme outil pour (re)former leur main-d'œuvre en fonction des besoins du marché du travail. Elle vise à aider les personnes à retourner sur le marché du travail, à changer d'emploi ou à progresser dans leur carrière. L'offre de formation continue s'étend des niveaux de compétences de base aux niveaux avancés et ne s'inscrit pas dans les cadres institutionnels traditionnels ni dans les structures hiérarchiques traditionnelles. Elle peut, grosso modo, être divisée en :

- apprentissage formel débouchant sur une certification complète (à n'importe quel niveau);
- fourniture non formelle et informelle de compétences professionnelles et autres (à quelque niveau que ce soit) ne conduisant pas à une certification formelle.

La formation continue débouchant sur des certifications formelles est proposée à différents niveaux (principalement des niveaux 2 à 5 du CEC) et sous différents formats, y compris l'apprentissage des adultes. Les prestataires d'EFPP initial jouent un rôle important dans la formation continue et proposent une certification formelle, par exemple en Tchéquie, en Allemagne, en Estonie, en France, en Irlande, au Luxembourg, en Pologne et en Angleterre. Les programmes répondent généralement aux besoins spécifiques des adultes et sont dispensés dans le cadre de cours du soir ou autres formules de travail à temps

partiel. La validation de l'apprentissage antérieur peut permettre d'obtenir plus rapidement une certification, par exemple en Tchéquie, en Norvège et au Portugal. En Norvège, les adultes qui peuvent justifier d'une expérience professionnelle pertinente peuvent raccourcir la formation conduisant à l'examen final d'artisan ou de compagnon et être dispensés de passer les examens dans les matières générales.

Dans certains cas, les cours d'EFPP continu sont liés aux certifications formelles d'EFPP, notamment lorsqu'ils sont alignés sur les unités et les modules qui débouchent sur une certification complète. Le Cedefop a constaté que la participation des prestataires d'EFPP initial à l'EFPP pour adultes estompe progressivement les frontières entre formation continue formelle et non formelle. Alors que les programmes formels d'EFPP sont modularisés en certifications partielles qui peuvent être suivies de manière indépendante, la formation continue non formelle est progressivement formalisée: cela peut prendre la forme de certifications (partielles) officiellement reconnues, de programmes inclus dans les cadres nationaux de certification ou de l'intégration de la formation continue publique et privée, comme en Lituanie. D'autres certifications, telles que les microcertifications ou les badges numériques, peuvent influencer l'intégration future de l'EFPP initial et continu.

Outre la formation axée clairement sur la formation professionnelle, l'EFPP continu propose également des filières d'enseignement général menant à l'obtention de certifications formelles. Ces programmes vont de l'enseignement de la deuxième chance au niveau du secondaire supérieur aux programmes d'enseignement supérieur à vocation générale et non strictement professionnelle. Toutefois, les prestataires d'EFPP initial ne sont impliqués dans cette prestation que dans quelques pays, tels que l'Estonie, l'Espagne et les Pays-Bas.

RENFORCER LE LIEN ENTRE L'EFPP INITIAL ET L'EFPP CONTINU

Des stratégies nationales globales en matière de compétences fondées sur des synergies entre l'EFPP initial et continu ne sont apparues que récemment. Les pays européens empruntent des voies différentes pour jeter des ponts entre leurs systèmes et prestataires d'EFPP initial et continu, mais des obstacles institutionnels subsistent.

Parallèlement, les pays européens ont œuvré à rendre leurs systèmes d'EFPP plus attrayants, en particulier pour les adultes, en réduisant la charge administrative et les chevauchements, en modifiant le contenu et l'offre d'EFPP et en favorisant les synergies entre les acteurs. Les systèmes d'EFPP sont de plus

en plus attentifs aux besoins du marché du travail en travailleurs qualifiés et à une meilleure adaptation des prestations aux besoins des adultes. La Finlande, par exemple, a élaboré un cadre stratégique qui rapproche l'EFPP initial et l'EFPP continu.

QUE RÉSERVE L'AVENIR?

Quelles conclusions peut-on tirer des constatations du Cedefop, qui soient pertinentes pour les acteurs chargés de fixer les priorités pour l'évolution future de l'EFPP?

- Les acquis d'apprentissage constituent la base de la définition et de la mise à jour continue du contenu et du profil des programmes et certifications (nationaux) d'EFPP. Cela nécessite une compréhension claire des différents types de connaissances, d'aptitudes et de compétences demandées par les individus, les employeurs et la société en général. Ces types, désignés ici par les termes de «général», «professionnel» et «transversal», doivent faire l'objet d'un équilibre minutieux et devraient être encouragés et acquis de différentes manières et dans différents contextes.
- Il est important de repenser la relation entre le contenu et la prestation de l'EFPP: la nécessité de combiner et d'intégrer des matières générales avec des aptitudes et des compétences transversales et propres à l'emploi nécessitera de nouvelles approches de la pédagogie et de la conception des programmes d'études.
- L'EFPP initial et l'EFPP continu joueront différents rôles dans la construction et la promotion d'aptitudes et de compétences générales, professionnelles et transversales. Si l'EFPP initial peut avoir à se concentrer davantage sur les connaissances générales, les compétences professionnelles de base et certaines compétences transversales, l'EFPP continu doit être axé sur la mise à jour et le renouvellement de compétences professionnelles spécifiques. Il semble également clair que toutes les aptitudes et compétences transversales ne peuvent pas être pleinement acquises dans le cadre de la formation initiale; elles doivent être développées au fil des ans au travail et dans la vie.
- Si l'EFPP initial continuera à assurer la transmission des fondamentaux de l'EFPP aux jeunes, il devra adopter une position plus active à l'égard des adultes et de leurs besoins et contraintes spécifiques. Les frontières entre l'EFPP initial et l'EFPP continu s'estompent dans certains pays, mais pas dans tous. À l'avenir, il conviendra de prêter attention aux éventuels chevauchements entre les deux, ainsi qu'aux priorités contradictoires entre les besoins des jeunes en matière d'entrée sur le

marché du travail et d'inclusion sociale et les besoins des adultes en matière de reconversion et de perfectionnement.

- Les recherches du Cedefop sur l'évolution du paysage de l'EFPP mettent en évidence la nécessité de promouvoir des stratégies davantage axées sur l'apprenant. Les apprenants qui s'engagent dans l'EFPP apporteront avec eux leurs attentes et leurs capacités de plus en plus différentes. Il est important de concevoir des programmes nationaux en s'y référant étroitement, afin de permettre aux prestataires d'EFPP initial et d'EFPP continu d'adapter leur offre de formation aux différents apprenants au niveau approprié et dans le bon format. Soutenue par des dispositifs d'orientation et de validation bien intégrés, une offre de formation bien ciblée contribuera à garantir la pertinence et la qualité de l'EFPP.
- Les travaux du Cedefop sur l'«Avenir de l'EFPP – regards sur le passé pour éclairer l'avenir» montrent que la conception globale de l'EFPP en Europe évolue progressivement. Si cette situation a des répercussions sur la prestation de l'EFPP, ses institutions et ses structures, elle influe aussi de plus en plus sur son contenu. Pour être préparé à l'avenir, l'EFPP doit rééquilibrer les connaissances sur les matières générales, les aptitudes propres à l'emploi et les compétences transversales. La manière dont cela sera fait déterminera la pertinence et la qualité globale de l'EFPP au cours des prochaines décennies.



CEDEFOP

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Note d'information – 9178 FR

Cat. N°: TI-BB-22-007-FR-N

ISBN 978-92-896-3398-7, doi:10.2801/340224

Copyright © Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), 2022.

Creative Commons Attribution 4.0 International

Les notes d'information sont publiées en allemand, anglais, espagnol, français, grec, italien, polonais et portugais, ainsi que dans la langue du pays assurant la présidence de l'UE. Pour les recevoir régulièrement, abonnez-vous à l'adresse suivante: www.cedefop.europa.eu/fr/user/register

D'autres notes d'information et publications du Cedefop sont disponibles à l'adresse suivante: www.cedefop.europa.eu/EN/publications.aspx

Europe 123, Thessaloniki (Pyléa), GRÈCE

Adresse postale: Cedefop service post, 57001, Thermi, GRÈCE

Tél. +30 2310490111, Télécopie +30 2310490020

Courriel: info@cedefop.europa.eu

www.cedefop.europa.eu